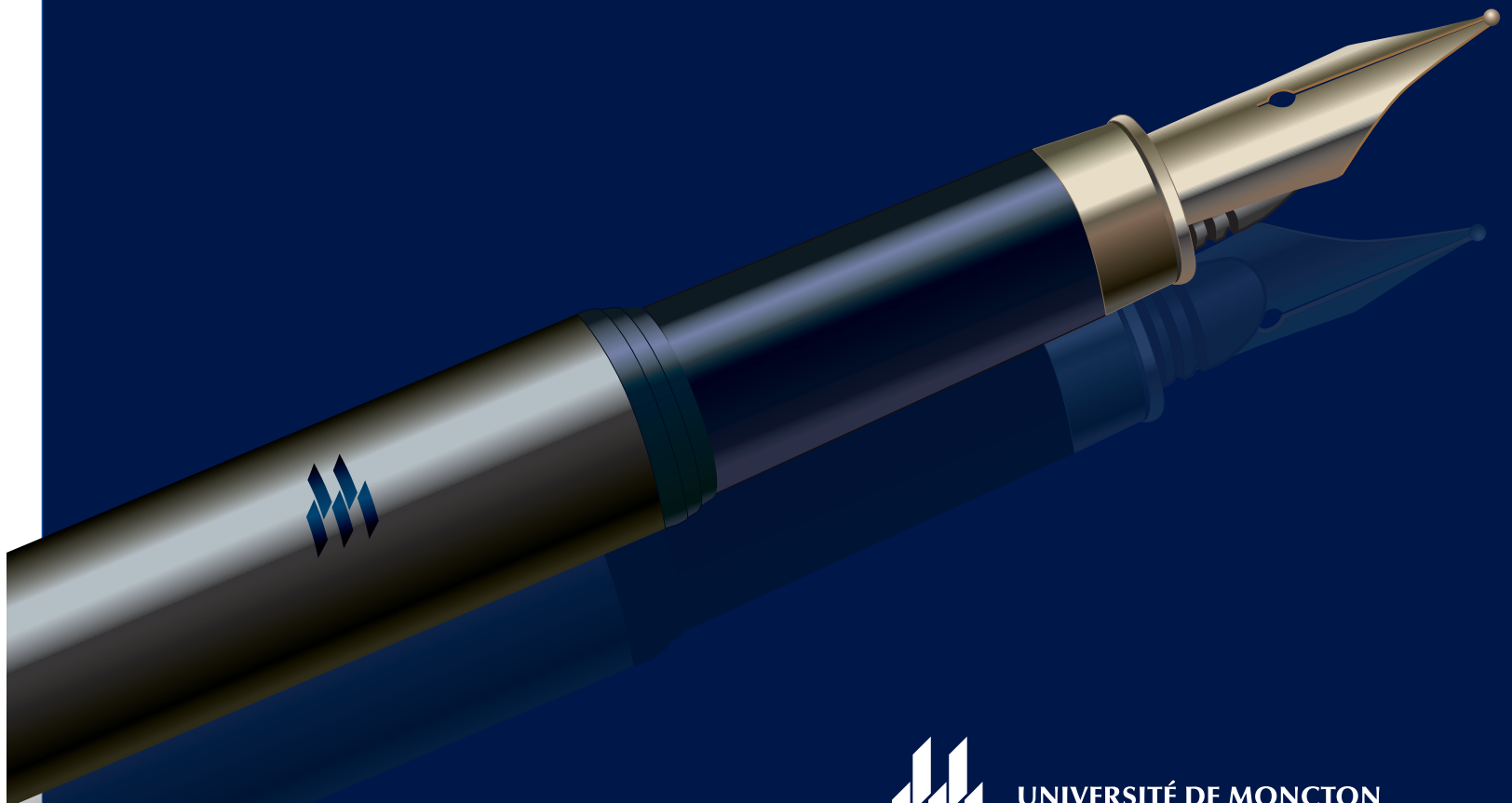


OBJECTIFS TRIENNAUX (2009-2012)

de l'Équipe de direction
de l'Université de Moncton
Année universitaire 2009-2010
Présentés au Conseil des gouverneurs
Le 19 septembre 2009



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

TABLE DES MATIÈRES

	page
INTRODUCTION	
Un meilleur avenir pour nos étudiantes et nos étudiants	2
TOILE DE FOND DU PLAN STRATÉGIQUE : LES ÉLÉMENTS DE DÉVELOPPEMENT	7
Chapitre 1 - Population étudiante : le cœur de l'expérience universitaire	7
Chapitre 2 - Programmes d'études : pertinents, adaptés et innovateurs	7
Chapitre 3 - Relations universitaires : un environnement riche et stimulant	7
Chapitre 4 - Administration universitaire : pour un meilleur avenir	7
Chapitre 5 - Projets d'infrastructure : bâtissons et rénovons pour nos jeunes	7
CONCLUSION	
L'Université de Moncton : dynamique, vivante et importante	8
ANNEXE 1 : Bilan des objectifs triennaux 2006-2009	9
ANNEXE 2 : Objectifs triennaux de l'Équipe de direction 2009-2012	13
ANNEXE 3 : Travaux réalisés en 2008-2009 dans le cadre des objectifs triennaux (2008-2011) de l'Équipe de direction	18



INTRODUCTION

UN MEILLEUR AVENIR POUR NOS ÉTUDIANTES ET NOS ÉTUDIANTS

L'Université de Moncton rayonne de tous ses feux en offrant aux étudiantes et aux étudiants un milieu de vie francophone, dynamique, diversifié et riche d'expériences inoubliables.

Il y a un dynamisme qui caractérise notre communauté universitaire. Œuvrant dans un milieu minoritaire, l'Université de Moncton est une université publique, généraliste, autonome, de langue française, où l'enseignement demeure la clef maîtresse du dynamisme et contribue largement à son rayonnement, à son développement et à sa réputation. Établie dans les trois grandes régions francophones du Nouveau-Brunswick, elle a un ratio professeur/étudiant exceptionnel; que ce soit au Campus d'Edmundston, au Campus de Moncton ou au Campus de Shippagan, l'expérience universitaire de nos étudiantes et nos étudiants est stimulante et positive en raison de la qualité de l'expérience vécue et de l'enseignement universitaire.

Malgré de belles initiatives depuis plusieurs années et le mouvement positif qui l'anime, l'Université de Moncton est confrontée à des défis importants, notamment celui de la démographie étudiante. En outre, ces défis surviennent alors que la crise économique mondiale assaille les marchés financiers. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, malgré une réforme majeure annoncée dans le domaine de l'éducation postsecondaire, n'a pas favorisé les universités dans son budget provincial 2009. Plutôt, il a invité celles-ci à réduire leur masse salariale et il a annoncé un gel au niveau des subventions provinciales.

Comment demeurer optimistes? Comment bâtir l'avenir? Quelles seront les stratégies qui permettront à l'Université de Moncton de s'épanouir pleinement malgré les soubresauts économiques, notamment le déclin démographique et la concurrence accrue des autres établissements postsecondaires?

Un nombre impressionnant de grands projets institutionnels sont solidement fondés sur les éléments de développement de l'Université de Moncton. Sur les trois campus, la qualité des programmes offerts, le recrutement des étudiantes et des étudiants, le vaste programme d'appui à la culture de la réussite, le projet de reconfiguration des programmes, les axes de recherche et les projets d'infrastructure permettent de croire en l'avenir et de guider tous les membres de la communauté universitaire vers la maximisation de leur contribution au développement de la société acadienne, canadienne et mondiale.

Les projets d'avenir de l'Université doivent être unifiés et devenir un seul grand projet collectif. Nos capacités stratégiques devront être utilisées au maximum, car l'heure est au changement. Il nous faudra examiner toutes les composantes des défis financiers qui se posent. Les stratégies que nous élaborerons ensemble doivent permettre de façonner l'avenir et de mener nos étudiantes et nos étudiants vers des carrières fructueuses et remplies de réussites personnelles et professionnelles.

Dans son plan stratégique 2006-2009, l'Équipe de direction avait identifié huit thèmes et vingt-trois objectifs. Les thèmes étaient les suivants : la population étudiante, la capacité financière, la formation, la recherche, les relations de travail, les relations publiques et la notoriété de l'Université, la culture institutionnelle et les mesures de repositionnement au Campus d'Edmundston et au Campus de Shippagan. À l'annexe 1 du présent document, un bilan de ces activités est présenté. L'Équipe de direction estime qu'elle a atteint de façon très satisfaisante ces objectifs triennaux.

Dans son plan stratégique 2008-2011, l'Équipe de direction avait identifié quatre grands axes de développement : 1) la population étudiante; 2) l'environnement universitaire; 3) les relations universitaires; 4) l'administration universitaire et la gestion institutionnelle. Ces axes étaient tissés sur une toile de fond au centre de laquelle se situait la population étudiante afin que notre institution rayonne sur tous les fronts.

Toujours dans le but d'être une institution de plus en plus centrée sur les étudiantes et les étudiants, l'Université de Moncton continuera de bâtir son avenir sur les mêmes quatre grands piliers, en en ajoutant un cinquième, soit les projets d'infrastructure.



CONTEXTE ET CHAMPS D'ACTION

CHAPITRE 1

Population étudiante : le cœur de l'expérience universitaire

✓ UN NOUVEAU PÔLE POUR LES AFFAIRES ÉTUDIANTES

L'avenir au Nouveau-Brunswick et en Acadie appartient à une génération de jeunes étudiantes et étudiants qui sauront saisir les occasions et qui seront capables de comprendre que le succès réside dans la force collective d'une communauté, voire d'un peuple.

L'avenir de la formation universitaire de langue française au Nouveau-Brunswick et en Acadie doit nécessairement se construire sur des piliers résistants. Pour construire cet avenir, pour le réaliser et pour le faire rayonner, les gardiennes et les gardiens de la formation universitaire doivent avoir à cœur le projet institutionnel. Elles et ils doivent prendre un engagement sérieux, voire passionné, afin de faire de leur université un lieu d'apprentissage de qualité et un milieu stimulant sur les plans humain et professionnel.

Dans sa vision, l'Université de Moncton affirme que ses diplômées et ses diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société. Cette vision, pour qu'elle devienne réalité, exige la mise en place de plusieurs facteurs. La carte des programmes offerts doit être de grande qualité. Elle doit être l'essentiel moteur qui incitera un grand nombre de jeunes à poursuivre une formation universitaire. En outre, les étudiantes et les étudiants doivent acquérir le goût de la réussite et de l'excellence, la persévérance dans les études et la force de caractère nécessaires pour vivre pleinement une expérience universitaire positive et remplie de succès.

Pour atteindre ces objectifs, l'Université de Moncton doit devenir une institution de plus en plus centrée sur les étudiantes et les étudiants.

Les étudiantes et les étudiants sont au cœur des projets institutionnels de l'Université de Moncton. De leur recrutement en 12^e année à leur entrée sur le marché du travail, l'étudiante et l'étudiant passent par de nombreuses étapes : pré-admission, admission, inscription, accueil, vie étudiante, services aux étudiantes et aux étudiants, activités para-académiques et autres. Comment enrichir davantage cette progression?

L'Université de Moncton se doit d'enrichir la vie para-académique des étudiantes et des étudiants. Dans le cadre des nouveaux programmes liés au projet de la culture de réussite et des nouveaux plans provinciaux, la communauté universitaire doit mettre à profit ses nouvelles infrastructures telles que la nouvelle piscine communautaire au Campus de Shippagan, le nouveau stade d'athlétisme au Campus de Moncton et les nouveaux aménagements au Campus d'Edmundston. Elle doit aussi continuer de promouvoir les programmes tels que ceux de l'accueil, de la mobilité internationale, du mieux-être et les programmes élaborés pour les étudiantes et les étudiants ayant un handicap.

Afin de recentrer les activités liées davantage aux affaires étudiantes et de créer un nouveau pôle autour duquel pourra s'épanouir l'ensemble de l'expérience universitaire des étudiantes et des étudiants, l'Équipe de direction estime qu'un poste de vice-recteur ou de vice-rectrice aux affaires étudiantes devrait être créé. Ce poste saura faire le pont entre les activités du recrutement, du registrariat, des services aux étudiantes et aux étudiants, de la mobilité étudiante, de la réussite et des sports.



✓ LE RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

Le corps professoral et le corps administratif doivent travailler ensemble pour élaborer des stratégies de recrutement qui permettront de maintenir et même d'améliorer le taux de recrutement, le taux de réussite et le taux de diplomation. Les équipes du recrutement et du projet de la culture de la réussite demeureront très vigilantes afin d'implanter les stratégies institutionnelles adoptées par le Conseil des gouverneurs.

Le recrutement des étudiantes et des étudiants est un dossier de premier plan pour l'Université. Depuis plusieurs années, le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études présente les stratégies utilisées pour assurer la réussite au niveau du recrutement. La lecture de ce plan stratégique permet de constater que le Nouveau-Brunswick est confronté à un défi de taille en raison de la dénatalité et de la décroissance de la population âgée de 15 à 19 ans. Selon Statistiques Canada, on compte environ 47 700 individus dans cette tranche d'âge en 2008 alors que leur nombre chutera de 12 800 en 2025 pour s'établir à 34 900 individus.

Devant cet état de fait, l'Université doit redoubler ses efforts pour assurer un recrutement qui soit de qualité et qui soit suffisamment important au niveau des nombres pour assurer la viabilité académique et financière de l'institution. Bien que le gel des droits de scolarité annoncé pour l'année 2009-2010 soit un moyen de faciliter l'accessibilité aux études postsecondaires et le recrutement étudiant, l'Université doit mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront de maintenir le nombre d'admissions équivalent à un taux de pénétration d'environ 30 % dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. Plus de 80 % des nouveaux étudiants néo-brunswickois admis à l'Université de Moncton viennent des écoles secondaires francophones de la province. Le tableau suivant permet de constater que le défi est important en raison de la décroissance du bassin de recrutement traditionnel.

TABLEAU 1

Historique du taux de pénétration de l'Université de Moncton chez les diplômées et les diplômés des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick depuis 1999

Année scolaire se terminant en :	Élèves inscrits en 12 ^e année	Inscrits à l'UdeM en septembre	Taux de pénétration
Juin 1999	3 378	883	26,1 %
Juin 2000	3 400	932	27,4 %
Juin 2001	3 331	950	28,5 %
Juin 2002	3 061	926	30,3 %
Juin 2003	3 011	858	28,5 %
Juin 2004	2 793	855	30,6 %
Juin 2005	2 774	875	31,5 %
Juin 2006	2 811	819	29,1 %
Juin 2007	2 599	831	32,0 %
Juin 2008	2 611	808	31,0 %
Taux de pénétration moyen depuis 1999 :			29,4 %

Sources : Direction des politiques et de la planification du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et les statistiques préparées par le Registrariat au mois de septembre de chaque année après les dates d'abandon des cours.



Les stratégies de recrutement tiennent compte des divers marchés. On note, par exemple, des objectifs au niveau du recrutement des francophiles venant de l'immersion en particulier, des étudiantes et des étudiants internationaux, des étudiantes et des étudiants inscrits au collège communautaire et des adultes qu'une formation continue intéresse. En ce qui concerne ces nouveaux marchés, notons l'importance d'accorder réflexion à l'identification de passerelles entre l'Université de Moncton et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Certains programmes se prêtent davantage aux mécanismes de reconnaissance des acquis et de transfert de crédits d'un programme à l'autre. En favorisant une plus grande synergie entre les diverses institutions postsecondaires du Nouveau-Brunswick, on pourrait obtenir des résultats intéressants sur le plan du recrutement de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants.

Enfin, au niveau du recrutement international, un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants internationaux s'inscrivent à l'Université de Moncton. Plusieurs stratégies de recrutement ont été élaborées à l'international : cibler de nouveaux marchés, travailler en collaboration avec des agents recruteurs, adapter nos pratiques pour tenir compte des politiques en matière d'immigration et contribuer aux objectifs du gouvernement provincial par notre collaboration avec le bureau du Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick. Pendant l'année 2009-2010, l'Université mettra au point des mesures incitatives pour les agents recruteurs et évaluera le rendement de ceux à l'emploi de l'Université.

Les tableaux suivants présentent l'historique des nouvelles admissions depuis cinq ans et le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton depuis 2004.

TABLEAU 2

Historique des nouvelles admissions en provenance de l'international incluant les nouvelles admissions aux sessions d'automne et d'hiver pour les cinq dernières années (2004-2009)

International	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Septembre	79	106	110	157	144
Janvier	48	73	90	85	109
Total	127	179	200	242	253

Source : Statistiques préparées par le Registrariat en septembre et en janvier de chaque année, après la date d'abandon des cours.

TABLEAU 3

Nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton (2004-2009)

International	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Population étudiante à l'international	271	280	344	401	441

Source : Statistiques préparées par le Registrariat en septembre et en janvier de chaque année, après la date d'abandon des cours.



CHAPITRE 2

Programmes d'études : pertinents, adaptés et innovateurs

Afin de mener l'étudiante ou l'étudiant vers un avenir prometteur, l'Université de Moncton doit être en mesure d'offrir une variété de programmes qui sauront répondre aux besoins du corps étudiant et aux besoins de la société néo-brunswickoise et acadienne, voire mondiale.

✓ RÉVISION DE LA CARTE DES PROGRAMMES

L'Université de Moncton compte 14 facultés et écoles et offre 187 programmes d'étude, dont 45 au deuxième cycle et 4 au troisième cycle, à une population de 5 078 étudiantes et étudiants à temps plein.

L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure des universités généralistes de taille comparable de la Francophonie. Mais à quoi ressemble la meilleure université? La meilleure université n'est-elle pas celle qui offre des programmes de grande qualité? N'est-elle pas celle qui joue un rôle inestimable dans le développement de la société? N'est-elle pas celle qui contribue largement à l'avancement des connaissances?

Lorsqu'on tente d'évaluer l'influence d'une université dans son milieu, il est tout à fait légitime de considérer, entre autres, les facteurs clefs tels que le nombre de programmes offerts, la pertinence des programmes et la viabilité de ceux-ci.

Or, la meilleure université, notre université, aura l'audace de reconnaître les défis qui se posent et le courage de maintenir et d'élaborer des programmes avantageux pour la population étudiante et pertinents pour la société.

L'Université de Moncton doit relever un défi important. Pour sa petite taille, elle offre un nombre imposant de programmes. Et malgré la qualité de son corps professoral, cette multiplicité de programmes est un poids qui risque de miner la qualité de l'enseignement offert.

Donc, il faut relever le défi. Et, pour y arriver, l'Université de Moncton ne peut travailler en vase clos. Forte de ses trois constituantes, de ses instances, de ses facultés et écoles, de son corps professoral, de sa masse étudiante et de ses anciennes et anciens, toute la communauté universitaire doit avoir le courage de procéder à une révision stratégique de la carte des programmes et en accepter les conséquences. Force nous est de constater que plusieurs programmes ont un faible taux de diplomation sur une base récurrente. D'autres n'en comptent aucun. Plusieurs cours intéressent si peu d'étudiantes et d'étudiants que l'offre du cours n'est pas justifiée financièrement et académiquement. Par ailleurs, certains départements comptent très peu de professeures ou de professeurs.

Par conséquent, avec l'appui des professeures et des professeurs, l'Université mettra au point un plan directeur visant à éliminer les programmes désuets et non performants et à intégrer de nouveaux programmes. L'Université de Moncton se donnera pour objectif d'offrir des programmes performants et de haute qualité qui permettront aux étudiantes et aux étudiants de vivre une expérience universitaire stimulante et dynamique. Chemin faisant, l'Université de Moncton se tiendra au fait des besoins nouveaux, et notamment de la demande au niveau des programmes appliqués.

L'Université de Moncton doit procéder de façon stratégique et examiner ce qu'elle peut faire de nouveau, ce qu'elle fait de bien et ce qu'elle pourrait améliorer. Elle doit aussi, nécessairement, reconnaître que certains projets du passé ont fait leur temps et doivent maintenant disparaître. L'Université de Moncton doit être ferme dans ses actions afin de permettre aux nouvelles idées de s'établir et de s'épanouir.



✓ MISE SUR PIED D'UN SERVICE DE SOUTIEN AU CHANGEMENT ORGANISATIONNEL

L'Équipe de direction propose la mise sur pied d'un Service de soutien au changement organisationnel. Appuyé par un groupe-conseil¹, ce service aura le mandat d'identifier les défis particuliers suscités par l'offre de nombreux programmes pour une clientèle estudiantine en décroissance, d'examiner attentivement la carte des programmes offerts, de repérer les programmes performants et moins performants, d'examiner l'utilisation des nouvelles technologies et l'offre des cours réseaux, ainsi que d'élaborer un plan directeur des programmes universitaires. Ce projet d'envergure, basé sur des analyses poussées, permettra de poser un diagnostic et de prendre les décisions qui s'imposent en se basant sur des faits et des études.

Ce projet d'envergure nécessitera une attention immédiate et soutenue de tous les membres de la communauté universitaire, car nous ne pouvons ignorer la situation plus longtemps.

✓ LA RECONFIGURATION DES PROGRAMMES

Les études de premier cycle constituent l'un des cinq axes de développement de l'Université, avec en leur centre la carte des programmes offerts et le projet de reconfiguration des programmes. La reconfiguration des programmes fait en sorte que l'Université puisse offrir aux étudiantes et aux étudiants une formation fondamentale et une formation générale solides tout en respectant les normes universitaires et les normes d'agrément. Cette année, le Comité des programmes a adopté la reconfiguration de 20 programmes. Les travaux se poursuivront au cours de l'année 2009-2010 afin de reconfigurer les 134 programmes identifiés au départ.

✓ LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

En 2001, le Groupe de travail sur les orientations futures avait dégagé plusieurs axes de développement dans le domaine de la recherche parmi lesquels on retrouve la santé, les études acadiennes et les études des milieux minoritaires ainsi que l'environnement. L'Université de Moncton doit créer des pôles d'excellence autour de ces thèmes et développer une meilleure capacité et une culture de recherche riche et dynamique. S'ajoutent à ces axes deux créneaux, celui des Technologies de l'information et de la communication et celui de l'Optique et les matériaux de pointe, ces créneaux étant au centre d'une stratégie institutionnelle. Compte tenu de sa petite taille, l'Université de Moncton devra saisir les occasions de créer des centres d'excellence dans des disciplines spécifiques afin qu'elle puisse se hausser au quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes des subventions de recherche accordées par les conseils subventionnaires tels que le CRSH, le CRSNG, la FCI et les IRSC.

¹ Il s'agit d'un processus qui sera adopté par le Sénat académique au cours de l'année 2009-2010.



CHAPITRE 3

Relations universitaires : un environnement riche et stimulant

L'Université de Moncton souhaite promouvoir dans son environnement une culture d'appartenance et de fierté. Elle ne peut passer sous silence l'appui indéfectible de ses donatrices et ses donateurs et de ses anciennes et ses anciens. Au fil des ans, les relations entre les campus et leur communauté se sont resserrées et elles ont rehaussé la valeur et l'importance de nombreux intérêts communs.

✓ PLUS DE 40 000 DIPLÔMÉES ET DIPLÔMÉS

L'Université de Moncton compte plus de 40 000 diplômées et diplômés. Elles et ils apportent un dynamisme dont profitent la communauté universitaire et toutes les régions de la province. Comme dans les autres universités, les anciennes et les anciens sont perçus comme étant parmi les meilleures ambassadrices et les meilleurs ambassadeurs de l'institution. Afin que l'Université puisse développer une culture d'appartenance et de fierté à son égard, elle poursuivra ses efforts pour établir des chapitres dans les régions où se trouvent un grand nombre d'anciennes et d'anciens. Ces chapitres permettront d'améliorer nos réseaux et l'influence de notre présence francophone dans toutes les régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario.

✓ CHAMPIONNATS MONDIAUX JUNIORS D'ATHLÉTISME 2010

En juillet 2010, l'environnement riche et stimulant qu'est déjà l'Université de Moncton sera électrisé lorsque la Ville de Moncton, en partenariat avec l'Université de Moncton, accueillera les Championnats mondiaux juniors d'athlétisme au nouveau stade d'athlétisme situé à proximité du Ceps Louis-J.-Robichaud. Environ 2 000 athlètes venant de 170 pays y participeront. Cette manifestation sportive sera la plus importante à avoir lieu au Canada atlantique et près de 40 000 spectatrices et spectateurs seront attendus pendant les six jours de compétition.

✓ DÉVELOPPEMENT D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

Les relations universitaires se nouent lors des nombreuses activités propres à une université, entre autres, les colloques et les conférences, les réceptions des anciennes et des anciens, les campagnes de financement, les banquets universitaires, les arts et la culture, les sports universitaires, les activités estudiantines. Elles sont une source d'énergie palpable qui contribue largement au maintien du sentiment d'appartenance et de fierté envers notre institution. Afin d'alimenter cette source d'énergie, les communications et le marketing intégré facilitent davantage le maintien et le développement de réseaux d'affaires et de réseaux gouvernementaux aux niveaux local, provincial et national ainsi que de partenariats avec des organismes tels que l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick et le Conseil économique du Nouveau-Brunswick.



CHAPITRE 4

Administration universitaire : pour un meilleur avenir

Le milieu universitaire est un milieu dynamique, tel un grand chantier de construction où la transformation est présente et vivante. Pour soutenir ce dynamisme et s'adapter au changement constant, une institution doit se mobiliser et affronter les nouveaux défis qui se posent à elle.

En raison du plan d'action du gouvernement provincial pour transformer l'éducation postsecondaire, de la crise économique mondiale et des enjeux propres à l'Université, celle-ci devra se réorganiser de manière à donner aux gestionnaires les moyens d'agir dans le sens de ses objectifs. La mise sur pied d'un vice-rectorat aux affaires étudiantes et d'un service de soutien au changement institutionnel traceront la voie pour améliorer la gestion institutionnelle.

Malgré ces changements de premier plan, l'Équipe de direction estime que la structure de direction, administrative et académique, nécessite une révision afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle de notre institution et d'apporter les changements qui lui permettront de combler ses besoins futurs. Pour y arriver, l'Université de Moncton procédera à l'analyse des moyens et des actions qui permettront aux doyennes et aux doyens de mettre leur expérience à profit pour permettre aux facultés de demeurer concurrentielles dans le contexte d'une démographie décroissante et dans une ère où la recherche scientifique a pris son essor.

L'Université de Moncton doit trouver les moyens de profiter pleinement de toutes ses ressources professionnelles. C'est la concertation des efforts qui permettra de stimuler la création d'une culture entrepreneuriale tant chez les cadres administratifs que chez les cadres académiques, et qui permettra de susciter les attitudes et les compétences nécessaires au bon déploiement des ressources universitaires.

CHAPITRE 5

Projets d'infrastructure : bâtissons et rénovons pour nos jeunes

Les projets d'infrastructure ont pris un grand essor depuis quelques années. La construction d'un stade d'athlétisme au Campus de Moncton, d'une piscine communautaire au Campus de Shippagan et les rénovations majeures au pavillon Simon-Larouche du Campus d'Edmundston ont fait souffler un vent nouveau et nécessaire sur le paysage universitaire.

Au Campus d'Edmundston, après la transformation du sixième étage en un centre multimédia de formation professionnelle, la mise à niveau du réseau des télécommunications, et les améliorations aux systèmes de ventilation, de climatisation, de gicleurs et d'alarmes, le pavillon a fait peau neuve lorsque les quatrième et cinquième étages ont été complètement transformés pour faire place à des classes modernes et à des espaces de travail fort confortables. Les travaux se poursuivront au cours de l'été 2009 avec le réaménagement complet des deuxième et troisième étages du pavillon Simon-Larouche.

Par ailleurs, toujours au Campus d'Edmundston, la construction d'un nouveau collège communautaire sur le terrain de l'Université de Moncton commencera à l'été 2009. Des espaces communs seront aménagés, notamment une passerelle entre les bâtiments du campus universitaire et du campus collégial, une bibliothèque réaménagée, une cafétéria plus moderne et un nouveau gymnase.

Au Campus de Moncton, les travaux se poursuivent à la résidence Lefebvre, à l'Aréna J.-Louis-Lévesque et à La Chaudière. De plus, un financement fédéral permettra à l'Université de construire un nouvel édifice entre la Faculté d'ingénierie et le pavillon Jacqueline-Bouchard. Seront logés dans cet édifice des laboratoires qui permettront aux sciences appliquées et aux sciences de la santé de se développer. De plus, des rénovations majeures seront entreprises à la Faculté des sciences.

Enfin, au Campus de Shippagan, des travaux d'aménagement seront entamés au pavillon Irène-Léger afin d'y construire un carrefour de la recherche au cinquième étage ainsi qu'un carrefour d'apprentissage, à la bibliothèque. De plus, des rénovations majeures auront lieu à la résidence étudiante.

Les projets d'infrastructure permettront d'offrir aux étudiantes et aux étudiants ainsi qu'aux membres de la communauté universitaire un milieu fonctionnel et propice à l'apprentissage, à la réussite et à la recherche, de même qu'un environnement sain et sécuritaire.



CONCLUSION

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON : DYNAMIQUE, VIVANTE ET IMPORTANTE

La notoriété de l'Université de Moncton a dépassé les frontières de l'Acadie. Pour sa taille, l'Université est bien connue dans la Francophonie. Qui plus est, son recteur et vice-chancelier a été élu président de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) pour un mandat de quatre ans.

Tout en maintenant la spécificité acadienne, l'Université de Moncton doit continuer à s'ouvrir sur le monde et à se faire connaître davantage car elle est sans aucun doute un cas de réussite. Elle constitue l'outil de développement le plus important que s'est donné la communauté acadienne. Il faut savoir bâtir sur ce succès et sur les acquis des quarante-six dernières années en favorisant des partenariats et des collaborations plus étroites avec les autres institutions postsecondaires au Nouveau-Brunswick, en Acadie et dans la Francophonie.

L'Université de Moncton doit demeurer au cœur de tous les nouveaux développements de la formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick afin qu'elle puisse prendre tout son sens et rayonner sur tous les fronts. Par le biais de relations gouvernementales enrichies et de relations internationales soutenues, l'Université de Moncton saura avoir une influence à long terme.

La crise économique mondiale n'a pas dit son dernier mot. Nous ne disposons pas de formules miracles pour prédire l'avenir. Devant cet état de fait, des stratégies efficaces s'imposent. À nous, institution acadienne porteuse de l'avenir, de les définir positivement et de passer à l'action sagement.



ANNEXE 1

TABLEAU DES OBJECTIFS 2006-2009 (ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009)

Thème 1 : La population étudiante

OBJECTIF 1 : *Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux atteigne 10 % des effectifs étudiants d'ici 2011.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Augmenter la visibilité de l'Université dans les pays visés.	Complété.
Créer un fonds de bourses pour les étudiantes et les étudiants internationaux et développer une politique des bourses afin d'améliorer le recrutement international en ciblant certains pays, notamment ceux du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne.	En cours.
Développer un projet d'étude de la politique d'immigration du Nouveau-Brunswick afin qu'elle puisse se comparer avantageusement à celle du Québec en ce qui a trait à l'intégration au marché du travail après l'obtention du diplôme.	À reprendre.

OBJECTIF 2 : *Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion provenant des milieux scolaires anglophones atteigne 5 % des effectifs étudiants d'ici 2011.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Créer un fonds de bourses pour les étudiantes et étudiants provenant des milieux secondaires anglophones et plus particulièrement des classes d'immersion.	Complété.
Promouvoir le nouveau service d'encadrement et les services appropriés pour faciliter l'intégration à l'Université de Moncton.	Complété.
Développer une stratégie institutionnelle pour la mise en place d'agents recruteurs du milieu anglophone et/ou d'équipe d'ambassadrices et d'ambassadeurs.	Complété.
Mener une recherche pour mieux connaître les besoins et les attentes de cette clientèle-cible.	Complété.
Développer un plan de recrutement pour la clientèle des milieux scolaires anglophones en particulier les classes d'immersion de ceux-ci en s'inspirant des modèles utilisés dans les autres universités canadiennes.	Complété.
Voir à la mise en œuvre des ententes avec la Mount Allison University et la University of New Brunswick.	Complété.



OBJECTIF 3 : *Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants provenant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick augmente de 3 % des effectifs étudiants d'ici 2011.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Augmenter la visibilité de l'Université dans les CCNB.	Complété.
Mener une campagne de promotion auprès des finissantes et des finissants des CCNB les incitant à poursuivre leurs études universitaires.	Complété.
Cibler les étudiantes et les étudiants inscrits aux études générales (récupération scolaire) des CCNB.	Complété.
Évaluer l'importance des programmes articulés et identifier les disciplines dans lesquelles des programmes pourraient être développés et les développer le cas échéant.	En cours.
Identifier les programmes propices à la clientèle des CCNB, évaluer l'attribution de bourses et développer les passerelles entre les collèges communautaires et l'Université de Moncton.	En cours.

OBJECTIF 4 : *Maintenir le taux de pénétration de notre clientèle étudiante en provenance des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Raffiner et personnaliser les efforts de recrutement au niveau de la clientèle traditionnelle en utilisant une approche ciblée par école et par région.	Complété.
Analyser l'attribution des bourses offertes aux étudiantes et aux étudiants à temps complet et les adapter aux stratégies de recrutement et de rétention, le cas échéant.	Complété.

OBJECTIF 5 : *Accroître de 20 % le taux d'inscription à l'Éducation permanente d'ici 5 ans (2011).*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Appuyer la mise en œuvre du plan stratégique de l'Éducation permanente.	Complété.

OBJECTIF 6 : *Accroître le taux de rétention des étudiantes et des étudiants.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Travailler en collaboration étroite avec les Services aux étudiantes et aux étudiants des trois campus afin de mettre en œuvre des moyens pour améliorer le taux de rétention suite aux études <i>Comment ç'a été 2005? Raisons d'abandon des études à l'Université de Moncton et La persistance aux études universitaires au Campus de Moncton : état de la situation.</i>	Complété.



Thème 2 : Capacité financière

OBJECTIF 1 : *Travailler avec les instances gouvernementales afin qu'elles subventionnent les universités à un taux compétitif à l'échelle nationale.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Explorer les moyens de financement avec les instances gouvernementales afin de maintenir les droits de scolarité à un niveau ne dépassant pas la moyenne nationale.	Complété.

OBJECTIF 2 : *Déposer au Conseil des gouverneurs un document présentant les différentes options pour le financement des entretiens différés.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Rencontrer les responsables des différents ordres de gouvernement.	Complété.
Participer activement aux efforts de l'AUA en matière de financement des infrastructures physiques.	Complété.
Faire l'analyse des options pour le financement des entretiens différés à même les ressources de l'Université.	Complété.

OBJECTIF 3 : *Continuer à réduire les coûts d'offre de formation dans certains domaines.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Explorer les moyens de financement avec les instances gouvernementales pour financer les apprentissages pratiques dans les professions du système public, notamment en éducation et en travail social.	Partiellement complété.
Normaliser le nombre de crédits exigés dans les programmes offerts à la lumière des recommandations de la CESPM.	Complété.



Thème 3 : Formation

OBJECTIF 1 : *Réalignement des programmes conformément aux paramètres de reconfiguration adoptés au Sénat académique en novembre 2005.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Poursuivre la mise en œuvre des paramètres de reconfiguration des programmes.	Complété.
Revoir les normes de composition des programmes de l'Université de Moncton à la lumière des directives émises par la CÉSPM.	Complété.

OBJECTIF 2 : *Opérationnalisation des axes de développement identifiés dans le Rapport du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton et le Sénat académique (les études de premier cycle, la santé, les études acadiennes et l'étude des milieux minoritaires, l'Éducation permanente, la recherche dans les crêneaux identifiés prioritaires et l'environnement).*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Voir à la préparation, à la complétion, à l'adoption et à la mise en œuvre des plans stratégiques des axes de développement.	Majoritairement complété.

OBJECTIF 3 : *Enrichir les ressources consacrées aux programmes.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Identifier des programmes performants et jugés pertinents pour la société en devenir et ce, en tenant compte de la mission de l'Université de Moncton.	En cours.
Continuer d'explorer le potentiel de partenariats avec d'autres institutions postsecondaires et communautaires pour offrir certains programmes.	En cours.

OBJECTIF 4 : *Poursuivre les collaborations réseaux*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Créer de nouvelles unités académiques réseaux de la discipline (UARD) dans les disciplines pertinentes.	En cours.
Promouvoir les activités de formation pédagogique par le biais du Service d'animation et de soutien à l'enseignement.	En cours.
Encourager la prestation des cours en collaboration réseau et autres activités académiques.	En cours.



Thème 4 : Recherche

OBJECTIF 1 : *Assurer la croissance des activités de recherche par le biais d'une stratégie formelle.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Créer un comité relevant du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ayant le mandat de développer une stratégie en recherche.	Complété.
Préparer et voir à l'adoption par les instances appropriées des plans stratégiques des créneaux de recherche.	Complété.

OBJECTIF 2 : *Obtenir un financement adéquat pour atteindre nos cibles en recherche.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Augmenter notre capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement de chercheuses et de chercheurs et les collaborations avec des partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.	En cours.
Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.	En cours.

Thème 5 : Relations de travail

OBJECTIF 1 : *Assurer la relève du personnel et du corps professoral.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Élaborer un plan de dotation des ressources humaines en tenant compte des besoins de l'Institution.	Complété.
Continuer la mise en œuvre du plan de recrutement et de rétention du corps professoral.	Complété.

OBJECTIF 2 : *Assurer au personnel une formation continue.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Mettre sur pied un programme de formation pour le personnel de l'Université.	Complété.

OBJECTIF 3 : *Amorcer les démarches nécessaires pour le renouvellement des conventions collectives.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Préparer et développer une proposition de l'employeur en prévision des négociations collectives avec le corps professoral de l'Université.	Complété.
Mettre sur pied les équipes de négociation de l'Université.	Complété.



Thème 6 : Relations publiques et notoriété de l'Université

OBJECTIF 1 : *Bâtir et développer une capacité complémentaire en relations publiques afin de faire rayonner l'Université de Moncton sur la place publique.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Élargir notre capacité en relations publiques afin de mieux transmettre, entre autres, la mission, les valeurs et la vision de l'Université de Moncton sur la place publique.	Retiré.

OBJECTIF 2 : *Développer une image de marque afin d'exprimer la mission, les valeurs et la vision de l'Université de Moncton.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Mener à terme un exercice de positionnement.	Complété.
Moderniser le site Web institutionnel.	Complété.

Thème 7 : Culture institutionnelle

OBJECTIF 1 : *Intégration de la mission, des valeurs et de la vision de l'Université dans la pratique de tous les jours afin d'améliorer la qualité de vie au travail.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Préparer des documents expliquant l'intégration de la mission, des valeurs et de la vision de l'Université de Moncton dans la vie universitaire en guise de préparation pour des ateliers de travail et en faire la distribution.	À reprendre.
Arrimer les objectifs des unités académiques et administratives en s'inspirant de la mission, des valeurs et de la vision.	À reprendre.

Thème 8 : Mesure de repositionnement aux campus d'Edmundston et de Shippagan

OBJECTIF 1 : *Assurer la viabilité académique et financière des campus d'Edmundston et de Shippagan.*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Développer et déposer un plan stratégique pour répondre aux défis particuliers du Campus d'Edmundston.	Complété.
Développer et déposer un plan stratégique pour répondre aux défis particuliers du Campus de Shippagan.	Complété.



ANNEXE 2

TABLEAU DES OBJECTIFS 2009-2012 (ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009-2010)

Thème 1 : La population étudiante

1.1	OBJECTIF 1 : <i>Que les étudiantes et les étudiants de l'Université reçoivent le meilleur encadrement possible sur le continuum de leur expérience universitaire.</i>
Moyens d'action	
1.1.1	Procéder à la création d'un poste de vice-rectrice ou de vice-recteur aux affaires étudiantes qui saura faire le pont entre les activités du recrutement, du registrariat, des services aux étudiantes et aux étudiants, de la mobilité étudiante, de la réussite et des sports.
1.1.2	Réviser la programmation actuelle des services aux étudiantes et étudiants afin de déterminer sa pertinence et, le cas échéant, aligner les programmes et services.
1.2	OBJECTIF 2 : <i>Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux atteigne 10 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2009-2012.</i>
Moyens d'action	
1.2.1	Voir au maintien d'un nombre optimal d'agents recruteurs, développer des mesures incitatives pour les agents recruteurs et évaluer le rendement de ceux à l'emploi de l'Institution.
1.2.2	Assurer une démarche active de recrutement en ciblant deux ou trois nouveaux marchés au cours de la prochaine année.
1.2.3	Travailler en collaboration avec le Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick afin de développer des programmes favorisant le recrutement des étudiantes et des étudiants internationaux.
1.3	OBJECTIF 3 : <i>Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion provenant des milieux scolaires anglophones atteigne 5 % des effectifs étudiants d'ici 2012.</i>
Moyens d'action	
1.3.1	À l'aide d'une campagne de financement, augmenter de 500 000 \$ le budget de bourses pour les étudiantes et les étudiants provenant de milieux scolaires anglophones d'ici septembre 2012.
1.3.2	Créer un club d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui auront comme mandat de faire la promotion de l'Université de Moncton auprès de la clientèle étudiante provenant de l'immersion.
1.3.3	Créer au moins un programme conjoint avec la Mount Allison University.
1.3.4	Maintenir et faire la promotion du service d'accueil et d'encadrement pour faciliter l'intégration des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion à l'Université de Moncton.



1.4	OBJECTIF 4 : <i>Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants provenant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2012.</i>
Moyens d'action	
1.4.1	Déterminer les disciplines et les programmes appliqués (programmes articulés) dans lesquels des collaborations pourraient être développées et, le cas échéant, développer ces derniers.
1.4.2	Identifier des passerelles entre le CCNB et l'Université de Moncton relativement aux programmes universitaires qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis.
1.5	OBJECTIF 5 : <i>Atteindre le taux de pénétration de notre clientèle étudiante en provenance des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2009-2012.</i>
Moyens d'action	
1.5.1	Mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront de maintenir le nombre d'admission équivalent à un taux de pénétration d'environ 30 %.
1.5.2	Accroître la participation de groupes sous représentés.
1.6	OBJECTIF 6 : <i>Que le nombre d'inscription ETP à l'Éducation permanente atteigne 925 d'ici 2013 tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2009-2012.</i>
Moyens d'action	
1.6.1	Compléter la médiatisation du programme de M.B.A. et continuer la médiatisation de programmes de certificats et de programmes courts.
1.6.2	Développer et créer de nouveaux programmes de formation d'appoint.
1.7	OBJECTIF 7 : <i>Que le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteigne un minimum de 15 % des effectifs étudiants (ETP) d'ici 2013, soit 13 % d'ici 2011.</i>
Moyens d'action	
1.7.1	Examiner les programmes existants et identifier ceux ayant un potentiel en termes de recrutement.
1.7.2	Bâtir une capacité en recrutement pour les étudiantes et les étudiants des deuxième et troisième cycles.
1.7.3	Assurer l'adéquation entre le développement de la recherche et le développement des cycles supérieurs.
1.7.4	Création de deux programmes de doctorat, soit en sciences de la vie et en sciences appliquées.



1.8	OBJECTIF 8 : <i>Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012 tel qu'élaboré dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2009-2012.</i>
Moyens d'action	
1.8.1	Poursuivre les activités d'appui dans les centres de réussite dans toutes les unités académiques.
1.8.2	Poursuivre l'offre des services de tutorat et de mentorat pour les étudiantes et les étudiants.
1.8.3	Offrir des services améliorés en matière de vie professionnelle aux étudiantes et aux étudiants.
1.8.4	Pourvoir aux besoins spéciaux de groupes ciblés. Pour y arriver, l'Université de Moncton sollicitera des ressources financières auprès des programmes de financement pertinents.
1.9	OBJECTIF 9 : <i>Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui s'arrime avec la culture de la réussite.</i>
Moyens d'action	
1.9.1	Assurer l'offre des ateliers de perfectionnement destinés aux professeures et aux professeurs.
1.9.2	Augmenter la proportion des professeures et des professeurs réguliers qui enseignent les classes des première et deuxième années.
1.10	OBJECTIF 10 : <i>Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux projets de mobilité étudiante afin d'avoir un minimum de 100 étudiantes et étudiants par année dans le programme de mobilité.</i>
Moyens d'action	
1.10.1	Procéder à l'examen des programmes de mobilité.
1.10.2	Créer un protocole de reconnaissance des acquis avec des universités ciblées dans la Francophonie.
1.10.3	Accroître le nombre de bourses de mobilité disponibles pour les étudiantes et les étudiants.
1.10.4	Amorcer une campagne de recrutement dans les trois campus afin d'encourager les étudiantes et les étudiants à vivre une expérience internationale.



Thème 2 : Environnement universitaire

2.1	OBJECTIF 1 : <i>Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté au Sénat académique en mai 2007.</i>
Moyen d'action	
2.1.1	D'ici 2010, continuer la mise en œuvre du projet de la reconfiguration des programmes.
2.2	OBJECTIF 2 : <i>Planter des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le contexte du projet de la reconfiguration des programmes et d'un rapprochement entre les collèges communautaires et les trois campus.</i>
Moyens d'action	
2.2.1	Procéder à la création de programmes bi-disciplinaires et de programmes ayant des doubles-majeures.
2.2.2	Créer de nouveaux programmes susceptibles à l'articulation entre l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.
2.2.3	Rapatrier les ententes entre les universités hors Nouveau-Brunswick et les collèges communautaires afin que ces programmes soient offerts par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton.
2.2.4	Établir un protocole de reconnaissance pour le transfert de crédits entre les établissements d'enseignement postsecondaires.
2.2.5	En partenariat avec le CCNB, établir deux instituts d'apprentissage et de formation (IAAF) dans le Nord du Nouveau-Brunswick, un à Edmundston et un à Shippagan.
2.2.6	Collaborer avec le gouvernement provincial et les établissements postsecondaires du Sud-Est afin de mettre sur pied un Consortium d'apprentissage appliqué et de formation (CAAF).
2.3	OBJECTIF 3 : <i>Identifier les défis particuliers de l'offre de nombreux programmes pour une clientèle estudiantine en décroissance.</i>
Moyens d'action	
2.3.1	Réaliser, adopter et mettre en œuvre un plan de rationalisation des programmes universitaires et des ressources humaines à l'aide d'un groupe-conseil.
2.3.2	Mettre sur pied un Service de soutien au changement organisationnel qui aura le mandat de faire des recherches institutionnelles et des analyses approfondies.
2.3.3	Augmenter l'offre de cours en réseau par le biais des nouvelles technologies d'apprentissage.



2.4	OBJECTIF 4 : <i>Que l'Université de Moncton atteigne le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des conseils subventionnaires tels que le CRSH, le CRSNG, la FCI et les IRSC et qu'elle augmente le pourcentage des professeures et des professeurs qui reçoivent des subventions des grands conseils.</i>
Moyens d'action	
2.4.1	Établir une stratégie formelle de recherche qui s'arrime avec nos axes de développement privilégiés.
2.4.2	Participer à la mise sur pied du Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études des deuxième et troisième cycles et de la recherche.
2.4.3	Augmenter la capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement des chercheuses et des chercheurs et les collaborations avec des partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.
2.4.4	Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.
Thème 3 : Relations universitaires	
3.1	OBJECTIF 1 : <i>Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.</i>
Moyens d'action	
3.1.1	Embaucher des pigistes pour appuyer l'Université dans ses efforts de représentation auprès des différents paliers des gouvernements.
3.1.2	Identifier les diplômées et les diplômés de l'Université de Moncton qui occupent des postes cadres dans les différents paliers et ordres de gouvernement.
3.1.3	Solliciter auprès des élus locaux, provinciaux et fédéraux des rencontres régulières afin de faire mieux connaître l'Université et ses défis ainsi que ses projets de développement.
3.1.4	Travailler en collaboration avec les réseaux gouvernementaux pour assurer le placement optimal des diplômées et des diplômés de l'Université.
3.2	OBJECTIF 2 : <i>Que l'Université développe une culture d'appartenance et de fierté de ses diplômées et diplômés à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs auprès des campagnes de recrutement et de financement.</i>
Moyens d'action	
3.2.1	Établissement de chapitres dans les régions où se trouvent un grand nombre de nos diplômées et diplômés.
3.2.2	Améliorer la communication avec les diplômées et les diplômés en augmentant la fréquence des activités et en les ciblant de façon stratégique afin d'en augmenter l'impact dans nos communautés francophones.
3.2.3	Préparer un plan d'action pour la mise en place de campagnes annuelles ciblées qui mèneront à une campagne majeure de financement en 2013.
3.3.4	Assurer le suivi de l'exercice de vérification interne du secteur Anciens et développement afin de le doter d'une structure pouvant entamer les activités courantes du secteur tout en le positionnant pour mener des campagnes ciblées pour des projets jugés prioritaires et pour les préparatifs en vue d'une campagne majeure de financement vers 2013.



Thème 4 : Administration universitaire et gestion institutionnelle

4.1 **OBJECTIF 1 :** *Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clefs de l'Institution, notamment au niveau des décanats.*

Moyen d'action

4.1.1 Offrir aux cadres académiques une formation sur mesure portant sur l'innovation et la culture entrepreneuriale.

Thème 5 : Projets d'infrastructure

5.1 **OBJECTIF 1 :** *Travailler en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial pour mettre en œuvre les projets d'infrastructure dans les trois campus de l'Université de Moncton.*

Moyens d'action

5.1.1 Opérationnaliser les projets d'infrastructure liés aux programmes des infrastructures des savoirs (PIS), des entretiens différés universitaires (PEDU) et des infrastructures universitaires (FFIU3 et FFIU4).

5.1.2 Regrouper sous un même toit les installations de l'Université de Moncton-Campus d'Edmundston et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Edmundston.



ANNEXE 3

TABLEAU DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2008-2009 DANS LE CADRE DES OBJECTIFS TRIENNAUX (2008-2011) DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Thème 1 : Population étudiante

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
1.1 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux atteigne 10 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011</i> .	1.1.1 Voir au maintien d'un nombre optimal d'agents recruteurs et évaluer le rendement de ceux à l'emploi de l'Institution.	<p>Rencontre en groupe et individuelle pour évaluer et optimiser les pratiques des représentants officiels en matière de recrutement.</p> <p>Le Code d'éthique pour les représentants officiels a été présenté aux agents recruteurs dans le cadre d'un colloque-réseau.</p> <p>Développement d'un Guide pour les représentants officiels.</p> <p>Une révision et une actualisation des contrats est en cours.</p> <p>Le nombre d'admissions à l'UMCS a atteint un sommet de 77 étudiantes et étudiants internationaux pour l'année 2009-2010.</p>
	1.1.2 Assurer une démarche active de recrutement en ciblant deux ou trois nouveaux marchés au cours de la prochaine année.	<p>Le Vietnam et la Louisiane ont des projets en voie de développement.</p> <p>L'UMCS a participé à des foires au Maroc, au Sénégal et en Côte d'Ivoire ainsi qu'à des activités de promotion du BGI et du BGIZC au Sénégal et en Côte d'Ivoire.</p>
	1.1.3 Travailler en collaboration avec le Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick afin de développer des programmes favorisant le recrutement des étudiantes et des étudiants internationaux.	<p>Participation aux réunions du Comité consultatif relatif à la croissance démographique.</p> <p>Le développement d'une stratégie de recrutement international en collaboration avec le Secrétariat est en cours.</p>



Thème 1 : Population étudiante

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
1.2 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion provenant des milieux scolaires anglophones atteigne 5 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011</i> .	1.2.1 À l'aide d'une campagne de financement, augmenter de 500 000 \$ le budget de bourses pour les étudiantes et les étudiants provenant de milieux scolaires anglophones d'ici septembre 2009.	Promotion du programme de bourses automatiques pour les élèves des écoles du District 1.
	1.2.2 Créer un club d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui auront comme mandat de faire la promotion de l'Université de Moncton auprès de la clientèle étudiante provenant de l'immersion.	Utilisation des étudiantes et des étudiants actuels du Groupe-Pont dans les publicités ciblées. Participation des étudiantes et des étudiants actuels aux tournées de recrutement dans les classes d'immersion.
	1.2.3 Créer au moins un programme conjoint avec la Mount Allison University.	Un consultant a été embauché et une étude sera déposée en septembre 2009. Demande de financement déposée devant les instances de l'APÉCA.
	1.2.4 Maintenir et faire la promotion du service d'accueil et d'encadrement pour faciliter l'intégration des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion à l'Université de Moncton.	31 étudiantes et étudiants se sont prévalus des services d'accueil et d'encadrement. Service de tutorat et de mentorat assurés par des anciennes du Groupe-Pont. Deux ateliers portant sur les méthodes d'études, élaborés spécifiquement pour les étudiantes et les étudiants des classes d'immersion, ont été offerts.
1.3 Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants provenant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011</i> .	1.3.1 Déterminer les disciplines et les programmes appliqués (programmes articulés) dans lesquels des collaborations pourraient être développées et, le cas échéant, développer ces dernières.	Un groupe de concertation sur l'éducation postsecondaire francophone au Nord-Est a été formé et son financement est assuré pour l'année 2009-2010. La permanence fera le suivi sur les collaborations possibles. Première étape : les doyennes et les doyens ont amorcé une réflexion et elles et ils préparent la liste des programmes potentiels. Dans le cadre du projet éducatif de cohabitation UMCE-CCNB, la Table de concertation régionale du Nord-Ouest a procédé à l'embauche d'un consultant pour faire un inventaire des possibilités de programmes appliqués qui pourraient être développés.
	1.3.2 Établir des passerelles entre le CCNB et l'Université de Moncton relativement aux programmes universitaires qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis.	Une première rencontre entre le CCNB du Nord-Est et l'UMCS a eu lieu en septembre 2008. Colloque de deux jours à Caraquet, en juin 2009, dont le résultat a été le lancement de la collaboration Université de Moncton/CCNB.



Thème 1 : Population étudiante

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
1.4 Atteindre le taux de pénétration de notre clientèle étudiante en provenance des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011</i> .	1.4.1 Mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront de maintenir le nombre d'admissions équivalent à un taux de pénétration d'environ 30 %.	<p>Une recherche a été effectuée auprès des élèves de sept écoles secondaires pour adapter les stratégies de recrutement à leurs besoins et attentes.</p> <p>Les inscriptions attendues en septembre 2009 dans les programmes BGI et BGIZC sont en deçà des attentes à l'UMCS. Les stratégies et outils de recrutement seront réajustés en 2009-2010.</p> <p>Un nouveau plan de communication personnalisé a été mis en œuvre auprès des jeunes.</p> <p>Une étude de marché a été réalisée dans la région de Grand-Sault afin d'améliorer les stratégies de recrutement.</p> <p>Promotion du programme de bourses automatiques pour les élèves des écoles francophones en milieu minoritaire qui affichent un taux de pénétration peu élevé.</p> <p>Un plan de recrutement a été préparé par le comité stratégique de recrutement de l'UMCE.</p>
1.5 Accroître de 20 % le taux d'inscription à l'Éducation permanente tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011</i> .	1.5.1 Compléter la médiatisation du programme de MBA et continuer la médiatisation de programmes de certificats et de programmes courts.	<p>Sept cours du MBA sont médiatisés et six sont en production sur un total de 15 requis pour le programme.</p> <p>La médiatisation des programmes suivants est complétée : Programme de soins infirmiers critiques; Certificat en comptabilité; Certificat en administration du personnel; Certificat en management.</p> <p>Demande de subvention déposée par la Direction générale de l'Éducation permanente pour la médiatisation du MBA en anglais et pour le programme de M.Ed.</p>
	1.5.2 Développer et créer des nouveaux programmes de formation d'appoint.	Demande de subvention déposée dans le cadre du programme LOE 2009-2013.
1.6 Que le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteigne un minimum de 15 % des effectifs étudiants (ETP) d'ici 2013, soit 13 % d'ici 2011.	1.6.1 Examiner les programmes existants et identifier ceux ayant un potentiel en termes de recrutement.	Demande de subvention déposée par la Direction générale de l'Éducation permanente pour la médiatisation du MBA en anglais et pour le programme de M.Ed.
	1.6.2 Procéder à un audit des programmes et identifier les programmes à privilégier pour les cycles supérieurs.	En cours.



Thème I : Population étudiante

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
1.6 Que le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteigne un minimum de 15 % des effectifs étudiants (ETP) d'ici 2013, soit 13 % d'ici 2011.	1.6.3 Bâtir une capacité en recrutement pour les étudiantes et les étudiants des deuxième et troisième cycles.	<p>Le nombre d'inscriptions à temps plein dans les cycles supérieurs s'est maintenu en 2008 par rapport à 2007.</p> <p>Démarche amorcée par la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) et le Service de recrutement pour bâtir une capacité en recrutement.</p> <p>Matériel publicitaire pour chaque faculté en préparation.</p> <p>Démarche amorcée au Vietnam.</p> <p>Travail du Comité provincial sur les études supérieures en cours.</p>
	1.6.4 Assurer l'adéquation entre le développement de la recherche et le développement des cycles supérieurs.	Projet de programme de 3 ^e cycle à la Faculté des sciences et projet de programme de 3 ^e cycle à la Faculté d'ingénierie en élaboration.
	1.6.5 Création d'un programme de doctorat en sciences de la vie.	Modification en cours suite au dépôt du programme auprès de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).
1.7 Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012 tel qu'élaboré dans le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011</i> .	1.7.1 Poursuivre les activités d'appui dans les centres de réussite dans toutes les unités académiques.	<p>Taux de rétention 2007-2008 : 1^{ère} année = 76,4% (-2,6% de la cible); 2^e année=90,2% (-0,1% de la cible); Total = -0,6% de la cible pour les deux années.</p> <p>Seize ateliers sur les méthodes d'études disciplinaires offerts à 468 étudiantes et étudiants.</p> <p>Onze ateliers sur les méthodes d'études générales ont été offerts.</p> <p>Les activités d'appui à la réussite se sont poursuivies à l'UMCS.</p> <p>Six centres d'aide opérationnalisés.</p> <p>Nouvel ordinateur avec logiciel de support grammatical au Centre d'aide à la rédaction universitaire. Ouvert 15 heures par semaine avec deux préposés.</p>
	1.7.2 Poursuivre l'offre des services de tutorat et de mentorat pour les étudiantes et les étudiants.	<p>Service offert tout au long de l'année académique.</p> <p>67 tutrices et tuteurs en fonction.</p> <p>65 cours répartis (UMCM) sur 110 groupes.</p> <p>32 mentors (UMCM) qui accompagnent 812 personnes.</p>



Thème 1 : Population étudiante

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
1.7 Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012 tel qu'élaboré dans le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011</i> .	1.7.3 Offrir des services améliorés en matière de vie professionnelle aux étudiantes et aux étudiants.	<p>Dix ateliers sur le mieux-être avec 54 participantes et participants ont été offerts.</p> <p>Atelier cheminement vie-carrière avec 32 participantes et participants a été offert.</p> <p>Développement de profils de programmes d'études pour souligner les habiletés requises au-delà des connaissances disciplinaires.</p> <p>Ateliers sur la gérance du temps, des budgets.</p> <p>Ateliers sur l'estime de soi, relations de couple.</p> <p>Programme Déclic.</p>
	1.7.4 Pourvoir aux besoins spéciaux de groupes ciblés. Pour y arriver, l'Université de Moncton sollicitera des ressources financières auprès des programmes de financement pertinents.	Des fonds additionnels (600 000 \$) ont été obtenus du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour appuyer les besoins spéciaux des groupes ciblés.
1.8 Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui s'arrime avec la culture de la réussite.	1.8.1 Assurer l'offre des ateliers de perfectionnement destinés aux professeures et aux professeurs.	<p>Douze ateliers ont été offerts dans le cadre des Journées de l'enseignement et de la pédagogie universitaire.</p> <p>Trois ateliers spécifiques offerts aux nouveaux professeurs ont été organisés par le SASE de l'UMCS et deux ateliers conjoints avec le Comité d'appui à la réussite ont été organisés sur l'accueil des étudiantes et des étudiants internationaux et la génération Y.</p> <p>Une conférence ayant pour thème Enseigner aux jeunes du millénaire, tout un défi (Josée Garceau, Université de Sherbrooke) fut organisée par le SASE et le comité d'appui à la réussite de l'UMCS le 20 mars 2009.</p> <p>Un atelier sur le soutien aux étudiantes et aux étudiants internationaux a été offert par le SASE et le Comité d'appui à la réussite à l'UMCS (Marie-France Gagnier de l'UQTR) le 10 juin 2009.</p> <p>Le Service de soutien, d'entraide, d'innovation et de valorisation de l'enseignement à l'UMCE offre sur une base régulière différentes activités de perfectionnement au corps professoral.</p>
	1.8.2 Augmenter la proportion des professeures et des professeurs réguliers qui enseignent les classes de première et de deuxième années.	<p>Pour 2007-2008 : ADMIN=69%, FASS=59%, FSSSC=79%, Sciences=45%, Droit=100%, Ingénierie=100 %, UMCE=57% et UMCS=73%</p> <p>À l'UMCS, 87 % des cours enseignés en 1^{re} et 2^e années le furent par des professeures et professeurs réguliers en 2008-2009.</p>



Thème 1 : Population étudiante

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
1.9 Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux projets de mobilité étudiante afin d'avoir un minimum de 100 étudiants et étudiantes par année dans le programme de mobilité	1.9.1 Procéder à l'examen (audit administratif) des programmes de mobilité.	Rapport déposé. Changements dans la structure opérationnelle.
	1.9.2 Créer un protocole de reconnaissance des acquis avec des universités ciblées dans la Francophonie.	Entente de reconnaissance des acquis signée entre la Faculté d'ingénierie de l'UdeM et l'École supérieure des ingénieurs à l'Université de Poitiers (France). Deux ententes spécifiques pour le programme de BGI furent signées avec l'ICOMTEC et l'IRIAF de l'Université de Poitiers et l'UMCS en octobre 2008 et en avril 2009. Un étudiant de l'UdeM est inscrit à l'Université de Poitiers, six étudiants français sont inscrits au Campus de Moncton.
	1.9.3 Accroître le nombre de bourses de mobilité disponibles pour les étudiantes et les étudiants.	Des fonds additionnels de l'ordre de 80 000 \$ ont été obtenus du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour des initiatives liées au recrutement des étudiantes et des étudiants internationaux, mais qui ne peuvent être offerts sous forme de bourses de mobilité.
	1.9.4 Amorcer une campagne de recrutement dans les trois campus afin d'encourager les étudiantes et les étudiants à vivre une expérience internationale.	Organisation de campagnes de recrutement, deux fois l'an, dans les trois campus. Présentations dans les classes en administration, en ingénierie et en sciences sociales. Une journée consacrée à la mobilité étudiante à chaque semaine internationale. Une conférence de Jean-Marc Haché, auteur du livre intitulé <i>The Big Guide of Working and Living Overseas</i> , est prévue en octobre 2010 au Campus de Shippagan. 81 étudiantes et étudiants se sont inscrits dans le programme de soutien en mobilité étudiante entre mai 2008 et mai 2009.



Thème 2 : Environnement universitaire

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
2.1 Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté au Sénat académique en mai 2007.	2.1.1 D'ici 2010, continuer la mise en œuvre du projet de la reconfiguration des programmes.	Vingt-huit programmes reconfigurés ont été acceptés au Comité des programmes du Sénat académique.
2.2 Implanter des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le contexte du projet de la reconfiguration des programmes et d'un rapprochement entre les collèges communautaires et les trois campus.	2.2.1 Procéder à la création de programmes bidisciplinaires et de programmes ayant des doubles-majeures.	Un programme bidisciplinaire en littérature anglaise et en littérature française a été présenté au Comité des programmes au cours de l'année 2008-2009. Possibilité d'un programme bidisciplinaire en économie et finance.
	2.2.2 Créer de nouveaux programmes susceptibles à l'articulation entre l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.	Dépôt d'une demande de subvention auprès du programme LOE pour le développement de nouveaux programmes articulés.
	2.2.3 Regrouper sous un même toit les installations de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston et du Collège communautaire au Campus d'Edmundston.	Accord de principe adopté au Conseil des gouverneurs – Projet éducatif de cohabitation UMCE-CCNBCE. La convention de bail pour le Projet éducatif de cohabitation a été signée le 30 juillet 2009. La démolition du gymnase est complétée et la phase I des travaux de construction (préparation du site) est en cours à l'UMCE.
	2.2.4 Rapatrier les ententes entre les universités hors-Nouveau-Brunswick et les collèges communautaires afin que ces programmes soient offerts par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton.	Travail en cours entre le CCNB-Bathurst et l'UMCS pour rapatrier une entente entre le CCNB-Bathurst et la University of Cape Breton.
	2.2.5 En partenariat avec le CCNB, établir deux instituts d'apprentissage et de formation (IAAF) dans le Nord du Nouveau-Brunswick, un à Edmundston et un à Shippagan.	Un groupe de concertation sur l'éducation postsecondaire francophone au Nord-Est a été formé et son financement est assuré pour l'année 2009-2010. La permanence va faire le suivi sur les collaborations possibles.
	2.2.6 Collaborer avec le gouvernement provincial et les établissements postsecondaires du Sud-Est afin de mettre sur pied un Consortium d'apprentissage appliqué et de formation (CAAF).	Formation d'un Conseil sur l'éducation et l'industrie du Sud-Est du N.-B. en remplacement du CAAF.



Thème 2 : Environnement universitaire

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
2.3 Que l'Université de Moncton atteigne le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des conseils subventionnaires tels que le CRSH, le CRSNG, la FCI et les IRSC et qu'elle augmente le pourcentage des professeures et des professeurs qui reçoivent des subventions des grands conseils.	2.3.1 Établir une stratégie formelle de recherche qui s'arrime avec nos axes de développement privilégiés.	4 ^e rang atteint pour les projets du CRSH – taux de réussite de 27,8 % sur une moyenne atlantique de 15 %. Encouragement et encadrement des jeunes professeures et professeurs par la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).
	2.3.2 Participer à la mise sur pied du Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études des 2 ^e et 3 ^e cycles et de la recherche.	Ébauche du mandat et de la structure de gouvernance du Conseil déposée auprès du Comité consultatif sur l'éducation postsecondaire au N.-B.
	2.3.3 Augmenter la capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement des chercheuses et des chercheurs et les collaborations avec des partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.	Projet de 4,1 M\$ entre l'Université de Moncton et deux partenaires, Technology Crops International et Innov Active. Projet de 400 000 \$ entre l'Université de Moncton et la Fantech Coporation de Bouctouche.
	2.3.4 Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.	À défaut de mettre sur place une stratégie générale, des fonds additionnels ont été octroyés, comme contrepartie de financement, par cas et selon le projet.



Thème 3 : Relations universitaires

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
3.1 Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.	3.1.1 Embaucher des pigistes pour appuyer l'Université dans ses efforts de représentation auprès des différents paliers des gouvernements.	En cours.
	3.1.2 Identifier les diplômées et les diplômés de l'Université de Moncton qui occupent des postes cadres dans les différents paliers et ordres de gouvernement.	Poursuivre les efforts menés pour identifier des diplômées et des diplômés oeuvrant dans les postes gouvernementaux par le biais des retours de classe, du Bulletin des anciennes et anciens et des réceptions en région. Affecté un poste contractuel à la création et au maintien d'une base de données.
	3.1.3 Solliciter auprès des élus locaux, provinciaux et fédéraux des rencontres régulières afin de faire mieux connaître l'Université et ses défis ainsi que ses projets de développement.	Rencontres avec les sous-ministres du postsecondaire et de la santé pour le programme conjoint en pharmacie avec l'Université d'Ottawa.
	3.1.4 Travailler en collaboration avec les réseaux gouvernementaux pour assurer le placement optimal des diplômées et des diplômés de l'Université.	En cours.
3.2 Accroître la présence et la contribution de l'Université de Moncton auprès des communautés et contribuer à leur développement.	3.2.1 Participation des membres de la communauté universitaire à différents organismes et comités communautaires.	L'Université sera représentée au Comité culturel de la Ville de Moncton. Implication de l'UMCS dans la mise en place et l'opération du Comité de gestion de la piscine régionale de Shippagan.
	3.2.2 Organisation de colloques et conférences portant sur des thèmes qui touchent de près la communauté.	En cours.
	3.2.3 Être partenaire dans la tenue d'événements majeurs comme le Congrès mondial acadien de 2009 et les Jeux mondiaux juniors d'athlétisme en 2010.	Participation aux réunions du Bureau de direction des Jeux de 2010. 350 personnes ont assisté à la conférence <i>L'Acadie vu d'ailleurs</i> organisée conjointement par l'AAAUM et l'IEA. La réaction du public et des médias a été très positive. L'UMCS a travaillé en étroite collaboration avec le personnel du Congrès mondial acadien 2009.



Thème 3 : Relations universitaires

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
3.3. Que l'Université développe une culture d'appartenance et de fierté de ses diplômées et diplômés à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs auprès des campagnes de recrutement et de financement.	3.3.1 Établissement de chapitres dans les régions où se trouvent un grand nombre de nos diplômées et diplômés.	En cours.
	3.3.2 Améliorer la communication avec les diplômées et les diplômés en augmentant la fréquence des activités et en les ciblant de façon stratégique afin d'en augmenter l'impact dans nos communautés francophones.	Contribution à l'organisation des Retrouvailles des Aigles Bleus 2009.
	3.3.3 Préparer un plan d'action pour la mise en place de campagnes annuelles ciblées qui mèneront à une campagne majeure de financement.	Lancement de la campagne des sièges pour le stade d'athlétisme au Campus de Moncton.
	3.3.3 Mener un exercice de vérification interne du secteur Anciens et développement afin de le doter d'une structure pouvant entamer les activités courantes du secteur tout en le positionnant pour mener des campagnes ciblées pour des projets jugés prioritaires et pour les préparatifs en vue d'une campagne majeure de financement vers 2013.	L'exercice de vérification a été complété. Un rapport de suivi est en préparation.

Thème 4 : Administration universitaire et gestion institutionnelle

Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)	Résultats obtenus
4.1 Réviser et adapter la structure de la direction de l'Université et de ses cadres administratifs et académiques ainsi que réviser et adapter leurs responsabilités et attributions aux besoins futurs de l'Institution.	4.1.1 Préparer une proposition et la soumettre aux instances décisionnelles appropriées.	Un dossier a été préparé à ce sujet.
4.2 Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clefs de l'Institution, notamment au niveau des décanats.	4.2.1 Réviser le profil et les attributions des doyennes et des doyens.	Les procédures actuelles sont utilisées sans modification pour le moment.
	4.2.2 Offrir aux doyennes et aux doyens une formation sur mesure portant sur l'innovation et la culture entrepreneuriale.	Démarches amorcées auprès de consultants/experts du domaine.





UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN